Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 16 (1989)
Heft: 1

Artikel: Colonne à M. Guy-Olivier Segond : Suisse: l'avenir passe par l'Europe!
Autor: Segond, Guy-Olivier
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912226

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Europe sans devoir adhérer à la CE. La Suisse est une partie de l'Europe; elle est même au centre de celle-ci. Elle ne veut pas se tenir à l'écart de ce continent, dont elle fait naturellement partie de par son histoire, sa culture et les imbrications économiques. La Suisse assumera ses responsabilités au sein de l'Europe et envers celle-ci. Toujours selon le Conseil fédéral, le fait de ne pas adhérer à la CE ne veut pas dire que la Suisse renonce à participer au processus d'intégration européenne. Cela ne nécessite pas une orientation fondamentalement nouvelle de notre politique, mais nous permet de poursuivre comme par le passé notre collaboration avec la CE, basée sur le principe de la réciprocité des droits et des devoirs. Les exigences deviendront sans doute plus dures; c'est pourquoi la Suisse doit constamment améliorer sa capacité d'intégration dans l'Europe. Cela suppose notamment que nous nous efforcions d'assurer dans toute la mesure du possible une harmonisation de nos dispositions juridiques avec celles de nos partenaires européens. Les Etats non-membres étant exclus du processus de décision communautaire, il faut, pour compenser cela, faire valoir nos intérêts chaque fois que ceux-ci risquent d'être touchés, en recherchant activement le contact avec les autres pays européens et en se montrant en tout temps disposé à discuter avec eux. Cela signifie en premier lieu, dit encore le Conseil fédéral, que la Suisse doit maintenir une compétitivité supérieure à la moyenne dans les domaines économiques et technologiques, de façon qu'elle puisse, le cas échéant, décider en toute liberté et tranquillité d'adhérer ou non à la CE.

Raul Lautenschütz, journaliste de la NZZ accrédité au Palais fédéral, Berne

SEMAINES INTERNATIONALES DE MUSIQUE LUCERNE

Information, programmes, location:

Festival International de Musique
Case postale,
CH – 6002 Lucerne (Suisse)
telex 868233

16 août–9 septembre 1989

Colonne à M. Guy-Olivier Segond

Suisse: l'avenir passe par l'Europe!

Depuis quelques mois, corps constitués, médias et citoyens sentent que le développement et l'accélération de l'intégration européenne touchent directement la Suisse, ses habitants et ses entreprises.

L'intuition est juste.

Depuis le Traité de Rome (1957), la Communauté a toujours avancé. Aujourd'hui, elle a une organisation politique, décrite dans sa Constitution, l'Acte unique européen (1986). Le pouvoir exécutif est représenté par la Commission, sorte de Conseil fédéral européen. Le pouvoir délibératif est partagé entre le Parlement européen, sorte de Conseil national, et le Conseil des ministres, sorte de Conseil des Etats. Enfin, le pouvoir judiciaire s'incarne dans la Cour de justice.

Ces institutions élaborent et appliquent des politiques dans divers secteurs: agriculture, social, recherche, énergie, transports, coopération au développement, lutte contre le terrorisme, etc. Il y a un renforcement de la solidarité économique et sociale entre les Etats membres. Et il y a même des principes et des règles relatifs à la politique étrangère.

La Communauté européenne produit un droit communautaire qui est aux droits nationaux ce que le droit fédéral est aux droits cantonaux. En outre, la Communauté a un budget, une administration, une unité de compte (l'ECU) et un passeport, le passeport européen, qui est délivré aux 320 millions d'habitants.

A l'exception de la politique de défense – mais la majorité des Etats membres appartient à l'OTAN –, la Communauté présente donc plusieurs caractéristiques des futurs Etats-Unis d'Europe.

Face à cette réalité en mouvement, nombreux sont ceux qui disent: «La Suisse ne peut pas adhérer à la Communauté européenne.» C'est poser la conclusion avant d'entamer la réflexion: comment refuser de nous poser certaines questions alors que Français et Allemands – qui se sont fait 3 guerres en 100 ans – ont complètement revu leurs relations ou que les Anglais ont dû remettre en cause leur insularité?

Aujourd'hui, il est évident qu'un jour les Etats-Unis d'Europe se constitueront à partir de la Communauté européenne. Pour que cette Fédération européenne soit démocratique, fédéraliste, sociale, formant un Etat de droit, apte à se défendre, sauvegardant et développant les Droits de l'Homme, la Suisse doit y participer.

La Suisse doit y participer parce qu'elle dépend de l'Europe et des décisions qu'elle prend. Mais elle doit aussi y participer parce qu'elle peut beaucoup apporter à cette Europe en construction: Etat démocratique, fondé sur les libertés individuelles et sur le droit, la Suisse a une longue expérience de fédéralisme, un sens de la négociation et un art du compromis qui lui ont permis de mettre au point et de gérer une pure construction politique, réunissant des peuples, des langues, des cultures et des confessions différents. C'est une maquette de l'Europe de demain.

L'Europe d'aujourd'hui, c'est la Suisse de 1847: les Européens du 20e siècle sont en train de construire, au niveau d'un continent, ce que les Confédérés du 19e siècle ont su réaliser au niveau de notre pays.

Soyons donc de notre siècle. Regardons les réalités en face. Ayons confiance en nous. Et relevons le défi: car si la Suisse est notre patrie, c'est l'Europe qui est notre avenir.

Guy-Olivier Segond, maire de Genève, conseiller national, président central de l'Union européenne de Suisse